



Tribunal canadien du
commerce extérieur

Canadian International
Trade Tribunal

TRIBUNAL CANADIEN
DU COMMERCE
EXTÉRIEUR

Marchés publics

ORDONNANCE

Dossier n° PR-2007-004

Ecosfera Inc.

c.

Ministère de l'Environnement

*Ordonnance rendue
le mardi 15 mai 2007*

EU ÉGARD À une plainte déposée par Ecosfera Inc. aux termes du paragraphe 30.11(1) de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur*, L.R.C. 1985 (4^e supp.), c. 47.

ENTRE

ECOSFERA INC.

Partie plaignante

ET

LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Institution fédérale

ORDONNANCE

Le Tribunal canadien du commerce extérieur proroge jusqu'au 18 mai 2007 le délai pour le dépôt du rapport de l'institution fédérale et la production des renseignements et/ou documents prévus dans son ordonnance du 20 avril 2007 qui se rapportent à l'invitation n° K2A87-06-0015.

Serge Fréchette
Serge Fréchette
Membre président

Hélène Nadeau
Hélène Nadeau
Secrétaire